

Paris, le 16 juin 2023

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **LA MINISTRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES SALUE LA DECISION DU PRESIDENT DE LA FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL DE SAISIR LES INSTANCES FEDERALES EN VUE DE LA CREATION D'UNE LIGUE DE FOOTBALL EN ALSACE**

**Amélie Oudéa-Castéra a présidé ce jour une nouvelle réunion de concertation relative à l'organisation des instances territoriales du football en Alsace. Elle se félicite de la décision prise par le président de la Fédération Française de Football (FFF), Philippe Diallo, d'engager le processus par lequel les instances locales puis nationale compétentes de la FFF se prononceront, d'ici à l'été 2024, sur le projet de création d'une ligue de football à l'échelle de l'Alsace.**

Afin d'honorer l'engagement pris en février 2022 par le Président de la République d'une meilleure prise en compte, pour les fédérations qui en exprimeraient la demande, des spécificités dans l'organisation sportive de l'Alsace et à la demande des élus de ce territoire, la ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques avait ouvert le 28 octobre dernier une concertation portant sur le format et l'organisation des instances territoriales du football en Alsace.

Au plan local, le football est une discipline particulièrement concernée par ces questions institutionnelles, au regard notamment du nombre d'Alsaciens licenciés (près de 80 000). Si des premières avancées ont été réalisées au travers de la fusion, dès 2016, des districts du Haut-Rhin et du Bas-Rhin pour constituer le district d'Alsace, premier district de France en nombre de licenciés, un grand nombre de représentants des clubs locaux, comme des élus du territoire, souhaitent aller plus loin en reconstituant une ligue alsacienne de football.

Depuis novembre 2022, un groupe de travail associant les acteurs concernés s'est réuni de manière régulière pour établir des préconisations opérationnelles au service d'un projet sportif renouvelé et renforcé pour l'Alsace, ses pratiquants, éducateurs et bénévoles.

Une nouvelle réunion de concertation s'est tenue ce jour dans un format large et ouvert, associant les acteurs concernés, tant du côté des instances du football – au niveau fédéral (FFF) et territorial (Ligue Grand Est de football et district d'Alsace) – que des parlementaires alsaciens et élus des collectivités territoriales (Collectivité européenne d'Alsace et Région Grand Est).

La ministre constate que ces discussions ont permis d'apprécier le niveau de maturité du projet élaboré, fondé d'une part sur une analyse approfondie des caractéristiques du District, et d'autre part sur des propositions étayées en termes d'organisation territoriale et de priorités sportives pour le développement du football alsacien.

Compte tenu (i) des avancées effectuées sur le projet, (ii) du fait que le Comité Directeur de la Ligue du Grand Est ne s'y est pas opposé en mars 2023 lorsqu'il en a été saisi, et (iii) des analyses juridiques du Ministère chargé des Sports confirmant le régime propre et spécifique à l'organisation des fédérations sportives en Alsace, issu de la loi du 2 août 2019 relative aux compétences de la Collectivité européenne d'Alsace, le président de la FFF, Philippe Diallo, s'est engagé à ce que les instances fédérales compétentes - Assemblées Générales du District

d'Alsace et de la Ligue du Grand Est, puis Assemblée Fédérale de la FFF - se prononcent démocratiquement, d'ici l'été 2024, sur ce projet de ligue de football à l'échelle de l'Alsace.

Quelle que soit l'issue de ce processus, la ministre des Sports et des jeux Olympiques et Paralympiques se félicite de ce choix du président Diallo de permettre à ce projet, initié depuis plusieurs années et renforcé au cours des derniers mois, d'être présenté et débattu devant les instances compétentes.

La ministre suivra ce processus qui va s'engager dans les toutes prochaines semaines (les Assemblées Générales du District d'Alsace et de la Ligue du Grand Est seront saisies d'ici la fin 2023) et qui, si les deux AG territoriales se prononcent favorablement, appellera une décision fédérale de principe en juin 2024 sur le projet dont la mise en œuvre opérationnelle, sous l'égide d'un comité de suivi fédéral, serait ensuite finalisée pour l'ouverture de la saison sportive 2025-2026.

La Ministre salue l'engagement de toutes les parties prenantes dans ce processus et l'état d'esprit ouvert, constructif et responsable qui a marqué les travaux des derniers mois et qui devra perdurer pour permettre une expression démocratique et protectrice tant de l'intérêt général du football que des aspirations de ses pratiquants, au plan local et national.

**Service presse de Amélie Oudéa-Castéra**  
**Ministre des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques**  
Tél : 01 40 45 92 04  
Mél : sec.presse.sports@sports.gouv.fr